https://www.saintsebastien.fr/actualites/vegetalisation-du-cimetiere-bourg/

Végétalisation du cimetière Bourg

13 janvier 2022

Services

À l’automne 2021, la Ville a commencé la végétalisation du cimetière Bourg, au centre-ville, afin de se conformer à l’interdiction des produits phytosanitaires et embellir ce lieu de recueillement.

Objectifs du projet

Dans la continuité de sa politique « zéro phyto » et dans le cadre d’une obligation légale, la Ville passe un nouveau cap : la végétalisation du cimetière du centre-ville. Cette nouvelle gestion vertueuse débutera cet automne 2021.

Le but est de tendre vers une gestion écologique qui permet de supprimer totalement l’usage des produits phytosanitaires sur ce large espace. Cela implique de nouvelles méthodes pour les agents chargés de l’entretien du cimetière mais aussi un changement de regard pour les visiteurs. Il faut accepter un retour de la flore spontanée dans ces lieux de recueillement traditionnellement très minéraux.

Le service Espaces publics préconise l’engazonnement des allées actuellement sablées ou gravillonnées. Pour les espaces plus difficiles d’entretien, notamment entre les tombes, des plantes couvre-sol, des vivaces ou du paillage seront privilégiés. La plantation d’arbres, quasi absents aujourd’hui, est aussi envisagée. Ce réaménagement paysager s’accompagnera de travaux pluriannuels de réfection des allées bitumées, de divers travaux de maçonnerie, de reprise du mobilier funéraires (signalétique) et du mobilier urbain (bancs, corbeilles ou conteneurs de propreté).

Décapage des allées du cimetière

Les étapes

1. Ce projet de végétalisation se fera progressivement avec dans un premier temps, une zone d’essai proposée sur la partie la plus ancienne du cimetière après la Toussaint 2021 (soit, plus de 900 m² en plantation et 1300 m² d’engazonnement).
2. Puis une généralisation à compter de septembre 2022.

Et ailleurs ?

60 % des cimetières de l’agglomération sont passés dans cette démarche : Vertou, les Sorinières, Rezé, Nantes…